

Mardi 9 janvier 2018

Université de La Rochelle Une nouvelle licence en Santé pour la rentrée

L'Université de La Rochelle ouvrira en septembre 2018, une nouvelle licence à la Faculté des Sciences et Technologies. Cette licence en Sciences pour la santé est une formation pluridisciplinaire. Les enseignants de la formation répondront aux questions des futurs étudiants sur le salon Passerelle de La Rochelle les 12 et 13 janvier prochains.

Comment faire des études liées à la santé sans passer par médecine ?

La licence Sciences pour la Santé est peut-être l'alternative !

De plus en plus recherchée par le monde du travail, elle combine plusieurs aspects liés à la santé humaine (nouveaux produits de santé, aliments du futur, facteurs influençant la santé...).

La licence Sciences pour la santé est une formation constituée d'un socle scientifique de base organisé en "majeures" avec des enseignements de biochimie, de biologie cellulaire et moléculaire, de génie-génétique, de physiologie, de microbiologie, d'immunologie, de chimie organique et de pharmacologie. Un approfondissement est apporté par des "mineures" comme les sciences du médicament, la biophysique, la biochimie nutritionnelle et la valorisation des biomasses...). Des enseignements transversaux d'anglais, d'informatique et d'initiation à la recherche complètent la licence.

Une spécialisation s'effectue progressivement via deux parcours en 3^e année :

- > Biotechnologies appliquées aux agro-industries,
- > Biotechnologies pour la santé.

Les étudiants effectuent également un stage de plus de 40 jours en milieu professionnel.

Durant le cursus, les étudiants ont l'opportunité d'étudier les sciences appliquées à la santé sous tous ses angles, ce qui représente un véritable atout pour des laboratoires et les entreprises qui recherchent des diplômés polyvalents.

Vers quoi mène la licence Sciences pour la santé ?

Cette nouvelle formation permet aux étudiants de poursuivre leurs études en master ou de s'insérer directement dans le monde du travail en tant qu'assistant, technicien supérieur, opérateur dans divers secteurs comme par exemple :

- > l'industrie agroalimentaire,
- > la santé publique, les hôpitaux,
- > l'industrie pharmaceutique, biotechnologique,
- > l'industrie des cosmétiques,
- > l'ingénierie biomédicale,
- > l'environnement,
- > la recherche publique (CNRS, INSERM, INRA...).

La licence Sciences pour la santé est également une année passerelle puisqu'elle permet aux étudiants en deuxième ou troisième année, sous certaines conditions, d'accéder aux études de médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique, sans passer par le concours PACES.

Pour plus d'informations, consulter le catalogue des formations en ligne :
<https://formations.univ-larochelle.fr/licence-sciences-sante>

Contact : licence.sciences-sante@univ-lr.fr